Le chômage en Suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1922)**

Heft 30

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AVIS IMPORTANT

A partir du mois de janvier 1923, notre Bulletin mensuel comportera une partie exclusivement réservée à la Publicité dans laquelle pourront être insérées des annonces, tant par nos membres que par d'autres personnes qui sont intéressées aux échanges commerciaux entre la Suisse et la France.

Par le tirage important de notre bulletin, par sa répartition judicieuse tant parmi les commerçants et industriels que parmi les groupements professionnels (syndicats, chambres de commerce) en Suisse et en France, les annonces insérées dans le bulletin constituent une publicité extrêmement efficace et de tout premier ordre.

Nous nous permettons d'y rendre nos membres particulièrement attentifs en les engageant très vivement à réserver à notre Bulletin une part aussi grande que possible de leur publicité, dans leur propre intérêt et dans celui de notre Chambre de Commerce.

Les prix des annonces sont fixés comme suit :

300 fr. français pour une page entière.
175 — — — une demi-page.
100 — — — un quart de page.
55 — — — un huitième de page.
Petites annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Remise de 5 % pour 6 insertions consécutives.

Remise de 10 % pour 12 insertions consécutives.

Aux membres de la Chambre de Commerce Suisse en France, il est fait une bonification supplémentaire de 10 % sur tous les prix ci-dessus.

***

Toute la correspondance, annonces et règlements financiers y relatifs doivent être adressés à :

M. A. Reymond, 30, boulevard Saint-Michel, Paris.

ÉTAT DES MEMBRES

Le Comité a procédé aux admissions suivantes :

Membres effectifs :

Debrot (Léo), négociant en grains et fourrages, Coulommiers (Seine-et-Marne).

Jullier (Victor), hôtelier, 11, boulevard d'Athènes, Marseille.

La Neuchateloise, Compagnie Suisse d'Assurances Générales, Neuchâtel.

Société Suisse des Hoteliers, Leonhardstrasse 10, Bâle.

Membres adhérents :

Compagnie Commerciale Marseillaise, Commission, Courtage et Commerce, Céréales et graines oléagineuses, 19, rue de la République, Marseille.

Société anonyme des Etablissements Sagne, Gondard, de Perregaux, Commerce de bois en gros, 45, rue Lafayette, Paris.

LE CHOMAGE EN SUISSE

La situation du marché du travail s'est légèrement améliorée durant le mois de septembre. L'Office fédéral signale au 30 septembre 49.512 chômeurs complets et 23.352 chômeurs partiels, soit une diminution de 2.277 des premiers et de 2.186 des seconds.

Cette amélioration ne doit toutefois pas être attribuée en totalité à la reprise des affaires, mais aussi au fait que l'allocation de chômage ayant été supprimée pour certains corps de métiers, les chômeurs intéressés ne se font plus tous inscrire aux offices de placement.

La crise semble s'accentuer dans l'industrie hôtelière (augmentation de 494 chômeurs), l'alimentation (105), la sylviculture et la pêche (88), les services domestiques (71), etc.

On constate, par contre, des diminutions assez sensibles dans la métallurgie (846), le bâtiment (608), l'horlogerie et la bijouterie (465), la branche du bois et du verre (393), l'agriculture et l'horticulture (202), etc.

LES AFFAIRES AU COMPTOIR DE LAUSANNE

Il résulte des renseignements donnés par les exposants et obtenus de bonne source que le chiffre des affaires conclues au Comptoir de 1922 est très sensiblement supérieur à celui de l'an passé. Il se monte à plusieurs millions de francs. Les contrats fermes sur le marché national ont été très considérables ; des marchés importants ont été conclus avec l'étranger, no-